

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	: Lead(II) acetate trihydrate		
Code Produit	: 316512		
Marque	: Aldrich		
Usage du produit	: Pour des fins de recherche en laboratoire.		
Fournisseur	: Sigma-Aldrich Canada Co. 2149 Winston Park Drive OAKVILLE ON L6H 6J8 CANADA	Fabricant	: Sigma-Aldrich Corporation 3050 Spruce St. St. Louis, Missouri 63103 USA
Téléphone	: +1 9058299500		
Fax	: +1 9058299292		
Numéro d'Appel d'Urgence (Pour le fournisseur et le fabricant)	: +1-703-527-3887 (CHEMTREC)		
Renseignements sur la préparation	: Sigma-Aldrich Corporation Product Safety - Americas Region 1-800-521-8956		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Organes cibles

Sang, Système nerveux central, le système nerveux périphérique,, Appareil gastro-intestinale, le muscle squelettique,, Reins, le système reproducteur de la femme,, le système reproducteur mâle,

WHMIS Classification

D1B	Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Toxique
D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit tératogène Produit cancérigène Danger pour la reproduction.

Classification SGH

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 5)

Toxicité pour la reproduction (Catégorie 1A)

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 1)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger

H303

Peut être nocif par ingestion.

H360

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P201

Se procurer les instructions avant utilisation.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P308 + P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

HMIS Classification

Danger pour la santé: 1

Danger chronique pour la santé: *

Inflammabilité: 0

Dangers physiques: 0

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.

Peau Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.

Yeux Peut provoquer une irritation des yeux.

Ingestion Peut être nocif par ingestion.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule : $C_4H_6O_4Pb \cdot 3H_2O$

Poids moléculaire : 379.33 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Concentration
Lead di(acetate) trihydrate			
6080-56-4	206-104-4	082-005-00-8	<=100%

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Condition d'inflammabilité

Non-inflammable ni combustible.

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Produits de combustion dangereux

Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique

donnée non disponible

Donnée d'explosivité - sensibilité à une décharge statique

donnée non disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de poussières et d'aérosols.
Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Conditions de stockage sûres

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Sensible à la lumière. Sensible à l'air. Manipuler et stocker sous gaz inerte.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Lead di(acetate) trihydrate	6080-56-4	TWA	0.05 mg/m3	Canada. Alberta, Occupational Health and Safety Code (table 2: OEL)
Remarques				
		VEMP	0.05 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Entre en vigueur le 4 janvier 2008 Plomb [7439-92-1] et ses composés inorganiques (exprimée en Pb) prévue dans la PARTIE 1 de l'ANNEXE I, dans la mesure où elle s'applique aux fonderies de plomb de seconde fusion. Pour l'application du présent article, on entend par « _fonderie de plomb de seconde fusion_ », tout établissement destiné à traiter une matière contenant du plomb, autre qu'un concentré de plomb provenant d'une mine, par un procédé métallurgique ou chimique aux fins de produire du plomb affiné, de l'oxyde de plomb ou un alliage de plomb. Un effet cancérigène démontré chez l'animal. Pour ces substances, les résultats des études relatives à la cancérigénicité chez l'animal ne sont pas nécessairement transposables à l'humain			
		TWA	0.05 mg/m3	Canada. British Columbia OEL
	IARC "2A" applies to substances deemed probably carcinogenic to humans on the basis of limited evidence of carcinogenicity in humans. Adverse reproductive effect			
		LMPT	0.05 mg/m3	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
	Peau Skinnotation only applies to organic compounds Indique un agent chimique figurant au tableau 1 du Règlement de l'Ontario 490/09 (Designated Substances) pris en application de la Loi. Voir l'alinéa 2 (2) a) du présent règlement.			

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.11 mm

Temps de pénétration: 480 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.11 mm

Temps de pénétration: 480 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de, Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

vêtements étanches, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme solide

Couleur blanc

Données de sécurité

pH donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation Point/intervalle de fusion: 75 °C (167 °F) - dec.

Point d'ébullition donnée non disponible

Point d'éclair donnée non disponible

Température d'inflammation donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité	2.550 g/cm ³
Hydrosolubilité	donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	donnée non disponible
Odeur	donnée non disponible
Seuil olfactif	donnée non disponible
Taux d'évaporation	donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

donnée non disponible

Conditions à éviter

donnée non disponible

Matières à éviter

Acides forts, Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Oxydes de plomb
Autres produits de décomposition - donnée non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Oral(e) DL50

DL50 Oral(e) - rat - 4,665 mg/kg

Inhalation CL50

donnée non disponible

Dermale DL50

donnée non disponible

Autres informations sur la toxicité aiguë

donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Peut modifier le matériel génétique.

Cancérogénicité

Il s'agit d'un élément ou contient un élément répertorié comme cancérigène selon les normes des organisations suivantes: IARC, OSHA, ACGIH, NTP ou EPA.

IARC: 2A - Group 2A: Cancérigène probable pour l'Homme (Lead di(acetate) trihydrate)

Toxicité pour la reproduction

Peut causer des troubles du système reproducteur.

Tératogénicité

Toxique reconnu/avéré pour la reproduction pour l'homme

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

donnée non disponible

Danger par aspiration

donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
Ingestion	Peut être nocif par ingestion.
Peau	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.

Signes et Symptômes d'une Exposition

On signale que les sels de plomb traversent le placenta et provoquent la mort de l'embryon et du fœtus. Ces sels ont aussi des effets tératogènes sur certaines espèces d'animaux. On ne signale aucun effet tératogène à la suite d'une exposition aux composés organométalliques de plomb. Mais les effets néfastes du plomb sur la reproduction humaine, le développement de l'embryon et du fœtus et le développement postnatal (mental, par exemple) ont été signalés. Toute exposition excessive risque d'avoir un effet sur le sang et le système nerveux et digestif. L'anémie qui se développe provient d'une inhibition dans la synthèse de l'hémoglobine. En l'absence de traitement, il peut y avoir risque de dysfonctionnement neuromusculaire, accompagné d'une paralysie possible et d'encéphalopathie. Les autres symptômes d'une surexposition sont notamment : douleur dans les muscles et les articulations, faiblesse des muscles extenseurs (très souvent la main et le poignet), céphalée, vertige, douleur abdominale, diarrhée, constipation, nausées, vomissement, liseré gingival bleuté, insomnie et goût métallique dans la bouche. Un taux élevé de ce produit dans le corps provoque augmentation de la pression cérébrospinale, lésions cérébrales et stupeur se transformant en coma et entraînant souvent la mort., Peut provoquer des convulsions.

Effets synergiques

donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: OF8050000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

donnée non disponible

Autres effets néfastes

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Produit**

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT (US)**

Numéro ONU: 1616 Classe: 6.1 Groupe d'emballage: III

Nom d'expédition des Nations unies: Lead acetate

Quantité à reporter (RQ): 10 lbs

Polluant marin: No

Poison Inhalation Hazard: Non

IMDG

Numéro ONU: 1616 Classe: 6.1 Groupe d'emballage: III EMS-No: F-A, S-A

Nom d'expédition des Nations unies: LEAD ACETATE

Polluant marin: P

IATA

Numéro ONU: 1616 Classe: 6.1 Groupe d'emballage: III

Nom d'expédition des Nations unies: Lead acetate

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**WHMIS Classification**

D1B	Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Toxique
D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit tératogène Produit cancérigène Danger pour la reproduction.

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS**Information supplémentaire**

Copyright 2014 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

